



# Syndicat Local **FO Justice** MA AURILLAC

## La minute vocabulaire

du

## SL FO AURILLAC

**Plus-Value** : 1. Accroissement de la valeur d'échange d'un bien sans modification de sa valeur d'usage.

Le chef d'établissement a annoncé, à qui voulait l'entendre, l'affectation d'une « plus-value » à l'administratif pour valider le fait que le chef greffe n'avait plus besoin d'être doté d'une double casquette GREFFE/RH et que la gestion des remplacements entre agents administratifs lors de leurs absences était entièrement maîtrisée en raison de la polyvalence de l'agent comptable.

Mais **SL FO AURILLAC** se demande où est la plus-value quand aucun administratif ne peut palier à l'absence de l'économiste. Par exemple, la distribution du papier hygiénique aux hébergés n'a pas été faite ni la distribution des produits d'entretien aux auxiliaires du SG. Une machine à café est cassée par un auxiliaire et il n'y a personne pour faire l'achat de remplacement.

Par contre, nous avons eu le double prélèvement d'une amende qui n'est régularisé qu'au retour des vacances de la comptable alors que celle-ci avait avisé avant son départ en CA de cette bévue par le Brigadier-Chef de détention.

Alors si le terme « plus-value » veut dire créer des ennuis, certes il y en a une...

Mais ce sont toujours les mêmes qui pâtissent de cela. Ce sont les agents en détention qui subissent les agacements des personnes détenues et essaient de les contenir. Et bizarrement, ce sont toujours les mêmes qui s'en inquiètent le moins et ce sont ceux qui s'en inquiètent le plus (en prenant des risques professionnels comme cumuler économiste et adjoint régie pour le bien de la Maison d'Arrêt) qui sont souvent les plus malmenés dans notre établissement.

Le **SL FO AURILLAC** avait pourtant tiré la sonnette d'alarme sur le sujet dans une lettre ouverte en février dernier et avait plus d'une fois remis sur le tapis le problème de l'organigramme administratif dans divers échanges. Mais force est de constater que rien n'a été fait, à part (pour changer) charger un peu plus le chef de détention (le même qu'on humilie pour quelques minutes de retard) et laisser le Brigadier-chef de détention prendre des initiatives pour que tout aille au mieux. Initiatives qui d'ailleurs ne manqueront pas d'être vivement critiquées au rapport de direction.

Devant tant de problèmes, nous ne sommes plus dans la simple image d'une marche trop haute... Mais l'honneur est sauf, les notes de service seront sorties pour le retour de la MCI !

SL FO Justice Aurillac,





Syndicat Local **FO Justice** MA AURILLAC

La minute vocabulaire

du

SL FO AURILLAC

Le 30 décembre 2024

